

LETTRE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOULE	Paris et les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

22 janvier. — Huit malades de l'hospice de Valognes sont asphyxiés pendant leur sommeil par les émanations méphitiques d'un calorifère.

— Quatre enfants s'amusant à faire brûler de la poudre de mine à la flamme d'une lampe, subissent de profondes et dangereuses brûlures par suite de l'explosion subite d'un petit paquet d'un kilo de poudre qu'ils avaient près d'eux.

— Mort de M. de Rémusat, sénateur de la Haute-Garonne, né à Paris le 17 novembre 1831.

23 janvier. — Mort de M. Lesage, député de la première circonscription de Beauvais (Oise).

— Le capitaine en retraite Guillot, arrêté à Amiens sous l'accusation d'espionnage, est condamné par la neuvième chambre correctionnelle de la Seine, à cinq ans de prison, trois mille francs d'amende, à l'interdiction de ses droits politiques et à dix ans d'interdiction de séjour.

24 janvier. — On signale de divers points de la France, une chute abondante de neige et une recrudescence de froid.

— Elections législatives : Dans le Finistère, M. l'abbé Gayraud, rép. cathol.,

est élu. — Dans la Savoie, M. Forni, répub. est élu.

25 janvier. — Les dépêches de Tananarive signalent une pacification presque complète de l'île de Madagascar.

— Les obsèques de M. Rousseau, gouverneur de l'Indo Chine, sont célébrées en grande pompe, à l'église St-Sulpice, à Paris.

26 janvier. — L'inauguration de l'Université de Bordeaux donne lieu à une grande fête qui est quelque peu troublée par une manifestation d'étudiants.

27 janvier. — Arrestation des auteurs du vol de la caisse du théâtre de la Gaîté, à Paris.

28 janvier. — Le comte Mouravioff, ministre des affaires étrangères de Russie, arrive à Paris et est reçu à la gare du Nord par le haut personnel de l'ambassade russe.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Une malheureuse folle, la femme Berthe Toupry, âgée de 36 ans, causait, jeudi dernier, un véritable scandale à la porte de M. Viel Lamare, juge de paix ; la gendarmerie ayant dû intervenir, la pauvre aliénée fut reconduite à grand'peine à son domicile

et attentivement surveillée jusqu'à vendredi matin, où on l'a conduite à Meaux, sous bonne escorte, après l'avoir toutefois, munie de la camisole de force, par mesure de précaution.

— Aujourd'hui dimanche, à trois heures, aura lieu, dans la salle de la Chaumière, l'Assemblée générale annuelle de la société de secours mutuels de Dammartin. Il sera donné, à cette séance, communication du compte-rendu des opérations de la société pendant l'année 1896.

Mouvement de la population en 1896 :

Naissances.	29
Mariages.	12
Décès	15

Parmi les naissances, 10 garçons et 19 filles.

Les chiffres de ce tableau continuent de confirmer une décroissance sensible de la population Dammartinoise. Cet état de chose est assurément très regrettable, quoiqu'en disent les partisans des singulières théories optimistes, d'après lesquels l'abaissement de la population est un signe d'opulence et de bien-être de la nation française.

SAINT-MARD

Jedi dernier, la société de secours mutuels de Saint-Mard a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Saint-Beuve, assisté des membres du bureau de l'association.

Nous extrayons du compte-rendu des opérations sociales pendant l'exercice 1896, les renseignements suivants :

Recettes	4956.60
Dépenses	729.15

Excédent de recettes . 4226.45
portant l'actif de la société à 3,472.22.

La société de secours mutuels de

Saint-Mard qui ne compte que trois années d'existence, se trouve donc, comme on voit, dans une situation très prospère, qui permet de lui présager un excellent avenir.

ORMIS

On nous signale de cette commune un fait des plus regrettables qui cause une légitime émotion.

Il s'agit d'un attentat à la pudeur dont un jeune homme de 17 ans s'est rendu coupable, le 26 janvier dernier, vers cinq heures du soir, au domicile de ses parents et en l'absence de ces derniers, sur une petite fillette de quatre ans.

Ce qui aggrave encore le cas de ce lubrique garçon, c'est qu'il y a environ trois semaines, il s'est livré, déjà, à un acte semblable, dans des circonstances identiques, dont il a lui-même fourni les détails.

ERMENONVILLE

La semaine dernière, un chien atteint d'hydrophobie a parcouru les communes de Ver, Ermenonville, Fontaine-les-Cornu, puis après avoir erré quelque temps dans les rues de Senlis, est allé se faire tuer à Chamant, après avoir mordu un certain nombre de ses congénères.

On vient, paraît-il, de retrouver à l'entrée du parc d'Ermenonville, le collier que portait ce chien et qui s'est détaché de son cou au moment où il cherchait à pénétrer dans le parc du château, au lieu dit, l'Enclos des dévins.

Ce collier porte une plaque au nom de M. Ph. Roob, 62, boulevard de la Chapelle, à Paris.

VINANTES

Une brillante et très agréable soirée récréative a été donnée hier, samedi,

à l'École communale de Vinantes, par les élèves du cours d'adultes, sous l'intelligente direction de M. Delhomme, instituteur.

Des chœurs, chansonnettes, monologues, chants patriotiques et un petit vaudeville en trois actes ont rempli le programme de cette intéressante séance, dont les invités ont emporté le meilleur souvenir.

THIEUX

Nous reproduisons, d'après le *Figaro* une note qui ravivera dans l'esprit de ceux, déjà rares maintenant, qui se rappellent les splendeurs du château de Thieux, à l'époque où le richissime M. Gibert y donnait des fêtes qui avaient tant d'éclat et des représentations théâtrales dont les invitations étaient si recherchées.

La triste lande à laquelle les grands murs nus qui l'entourent donnent l'aspect d'une nécropole abandonnée ne rappelle guère les splendeurs du beau parc et tout le confortable du Château. A ces ruines s'ajoute, paraît-il, celle de la portion d'une des deux héritières si aimables et si justement aimées à l'époque où elles habitaient Thieux.

On ne peut que déplorer ces coups du sort, dont nul n'est à l'abri, d'autant plus fâcheux ici qu'ils s'ajoutent pour le pays aux regrets que l'on avait eu de voir cette famille si estimable, la quitter prématurément.

Un de nos confrères a annoncé la ruine financière d'une dame appartenant par son mariage à la plus vieille noblesse de France et que des spéculations malheureuses à la Bourse forceraient à changer tout son train de vie et obligeraient à quitter momentanément Paris.

Cette nouvelle est exacte. Plusieurs journaux ayant précisé cette informa-

tion, nous ne voyons aujourd'hui aucun inconvénient à les imiter. Il s'agit de M^{me} la comtesse Fernand de La Ferronnays, mère du sympathique député de la Loire-Inférieure.

M^{me} de La Ferronnays, dont les salons du Cours-la-Reine étaient l'un des plus grands rendez-vous mondains et se transformaient souvent pour des fêtes de bienfaisance, patronnait sans compter, de nombreuses œuvres de charité. Son inlassable philanthropie, jointe à de malheureuses opérations de Bourse dans lesquelles elle s'était laissé entraîner, amena les graves embarras financiers dont elle souffre actuellement et que l'on est en train de régler.

Fille du très riche agent de change Gibert, M^{me} la comtesse Fernand de La Ferronnays avait épousé le second fils du comte de La Ferronnays, qui joua sous la Restauration un rôle important, fut ambassadeur en Russie, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Martignac, puis ambassadeur à Rome.

M^{me} la comtesse de La Ferronnays s'est retirée à Florence. Les scellés ont été mis sur l'appartement qu'elle occupait au rez-de-chaussée de l'hôtel du Cours-la-Reine.

NANTREUIL-LE-HAUBOUIN

Mouvement de la population en 1866 :

Naissances.	35
Mariages.	11
Décès	27

Bienfaits de la mutualité.

L'association des membres de l'enseignement, fondée par le baron Taylor, et qui possède actuellement 100.000 de rentes, distribue chaque année à ses sociétaires des pensions de droit et viagères de 300 fr.

Dans la dernière promotion, figure un Dammartinois, M. Morin, instituteur en retraite et commis-greffier de la justice de Paix. Nos sincères félici-



tations à l'heureux et nouveau pensionnaire.

Nota. Tous les membres de l'enseignement et les membres de leurs familles peuvent faire partie de cette société qui est très avantageuse, puisqu'elle donne des pensions de droit de 300 francs : des pensions de vieillesse de 200 francs ; des pensions de secours de 400 à 200 fr. ; des pensions d'orphelins de 400 à 200 francs ; elle paye également tous les frais de maladies, etc., etc.

La cotisation est de 12 francs par an ou de 200 francs une fois fait ; et les avantages sont les mêmes pour tous.

Le siège de la Société est à Paris, 25, rue Bergère.

Comme il faut être présenté par un sociétaire, M. Morin offre son patronage à tous ceux des instituteurs qui voudraient faire partie de la société.

La Société amicale « Les Briards »

Dans sa réunion trimestrielle du 20 courant, la société amicale « Les Briards » au nombre d'environ 200, a fait 40 nouveaux adhérents.

Elle a décidé que son 3^e banquet annuel aurait lieu dans les salons Cozza, le samedi 13 février prochain, à 7 heures du soir.

MM. les Conseillers généraux, les Conseillers d'arrondissement et les personnes qui voudraient y assister, sont priés d'adresser leur demande au siège social, 75, boulevard de Strasbourg.

ETAT CIVIL

du 20 au 25 Janvier

Ville de Dammartin

Naisances

24 janvier. — Maria-Emélie, fille de Émile Bocé, 31 ans, jardinier.

24 janvier. — Marie-Louise-Alexandrine, fille de Victor-Antoine Cotelle, messager et Marie-Alexandrine Brulé.

Décès

22 janvier. — Reine Barlemont, femme de Rolfe Albert.

Recrutement

La rédaction confuse des affiches du ministère de la guerre donne lieu chaque année, on le sait, à de nombreuses erreurs, et, souvent, à des punitions imméritées en ce qui concerne les réservistes.

Une instruction va être envoyée à ce sujet aux officiers de recrutement. Elle porte que les hommes astreints à une période d'exercices ou de manœuvres seront désormais convoqués directement par ordre d'appel individuel au corps, service ou établissement où ils doivent accomplir leur période.

Ces ordres d'appel devront être remis aux destinataires, par les soins de la gendarmerie, « deux mois au moins » avant l'époque de la convocation.

Pour la revue des classes des services auxiliaires, des affiches particulières seront apposées à l'époque des tournées du conseil de révision et indiqueront les jours et heures de réunion.

TIRAGE AU SORT

LISTE DES CONSCRITS

DU CANTON DE DAMMARTIN

Dammartin. — Mavré Jules 43 ; Mavré Maurice 44 ; Hémet 49 ; Berthault 43 ; Lionnet 53 ; Cotelle 74 ; Gény 77.

Saint-Mard. — Mariotte 4 ; Pernier 47 ; Dubief 63 ; Berthault 69.

Thieux. — Plâtre 2 ; Colin 51.

Montgé. — Laillier 3 ; Cotelle 44 ; Godefroy 18 ; Tricot 20 ; Fournier 22 ;

Riché 54 ; Cohn 73 ; Fontaine 79.

Le Mesnil-Amelot. — Jost 4 ; Chochois 46 ; Garnier 61.

Cuisy. — Delagarde 5.

Jully. — Dumont 6 ; Dallancourt 8 ; Saunier 47 ; Guilbert 26 ; Lehègue 27 ; Bourdon 30 ; Solin 41 ; Grandin 44 ; Denonain 52 ; Latné 59.

Saint-Soupplets. — Spieler 9 ; Pancheret 12 ; Gibert 23 ; Chauffourier 45 ; Faure 49 ; Coureux 66 ; Lhermitte 67 ; Emery 78 ; Gobert 80.

Mauregard. — Menuset 40, Vilain 24 ; Delaunay 62.

Oissey. — Mégnant 45 ; Daux Albert 25 ; Lucet 39 ; Daux Georges 57 ; Longperrier. — Couturier 16 ; Flamand 28 ; Bardez 72.

Forfry. — Derynck 21.

Monthyon. — Monseux 29 ; Brochard 56 ; Lecompte ; 64 ; Dumezy 65 ; Hardy 70 ; Pinson 71 ; Jouy 75.

Le Plessis-l'Évêque. — Découdin 31.

Moussy-le-Neuf. Fourré 32 ; Remy 37.

Othis. — Gatté 33.

Vinantes. — Boulanger 34 ; Laude 76.

Marchémoret. — Mercier 35 ; Bonhomme 50.

Moussy-le-Vieux. — Camus 36 ; Leverdez 38 ; Cottard 58.

Rouvres. — Troisvallets 40.

Villeneuve. — Dufresne 42 ; Dubois 48 ; Malingre 55 ; Ragon 60 ; Chèvremont 68.

NOTABILITÉS LOCALES

(Notices extraites du Dictionnaire biographique des notabilités de l'Oise, publié par Henri Jouve, Paris, 1893).

AMELOT DE LA ROUSSILLE (Jean-Charles, comte), né le 13 août 1844.

Ancien secrétaire d'ambassade.

Propriétaire du château de Morte-fontaine.

BICOT (Louis-Auguste), né à Paris, le 9 mars 1826.

Notaire honoraire au Plessis-Belleville, où il a exercé les fonctions de notaire du 15 janvier 1857 au 11 novembre 1884.

Adjoint au maire et membre de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance de Verberie.

BILLON (Paul-Eugène), né à Ermenonville, le 3 décembre 1851.

Docteur en médecine à Paris.

Officier d'Académie.

Ancien président des médecins du Bureau de bienfaisance de Paris, 1890 91 et 92.

Son père Eugène Billon, décédé en 1884, avait exercé pendant 36 ans la médecine à Ermenonville,

CAUDEL (l'abbé Alexandre-Léon), né à Noyon, le 1^{er} août 1823.

Licencié ès-lettres, professeur à Senlis, puis curé de Montlévêque et chanoine honoraire.

Fondateur et membre du Comité archéologique de Senlis, dont il a été le vice-président.

A publié de nombreux mémoires d'archéologie (décédé).

COMBÉLIN (l'abbé J. B.), né le 21 mai 1823, à Rémérangles.

Chanoine honoraire du diocèse de Beauvais. Doyen de Nanteuil-le-Haudouin. (décédé)

DERVELLOY, né à Saint-Just-en-Chaussée, le 15 janvier 1855.

Avocat au barreau de Paris, il fut en outre le secrétaire pendant plusieurs années de M. Floquet, président de la Chambre des Députés et ensuite de M. Viger, ministre de l'agriculture.

Il appartient au Conseil général de Seine-et-Marne où il représente le canton de Claye depuis sept années.

Aux élections législatives du 20

août 1893 il fut élu au premier tour de scrutin député républicain de l'arrondissement de Meaux par 10,169 voix contre 3,783 à M. Prevet, député sortant, et 3,878 à M. de Moustier, candidat réactionnaire.

FAITS DIVERS

UN CENTENAIRE

C'est le 15 janvier 1797 que le « tuyau de poêle » fit son apparition à Londres, sur la tête de John Hetherington, un mercier de Strand.

L'inventeur de ce modèle de coiffure, destiné à révolutionner le monde, sortit dans la rue, devant sa boutique, et aussitôt la foule de se rassembler. Il y eut des bousculades. Finalement, John Hetherington fut poursuivi devant le tribunal du lord-maire, sous l'inculpation d'avoir troublé la paix publique.

Il déclara pour sa défense qu'un citoyen anglais a le droit de se coiffer comme bon lui semble.

Le *Times*, dans un article en date du 16 janvier 1797, rend compte de ce procès et déclare que John Hetherington est dans son droit.

Quelques excentriques adoptèrent la nouvelle coiffure. Un membre de la famille royale ayant trouvé le chapeau à son goût le « tuyau de poêle » devint à la mode. De l'Angleterre il passa sur le continent. On sait le reste.

LES SOUVERAINES QUI FUMENT

Sait-on que le tabac compte cinq ou six ferventes parmi les souveraines européennes? L'impératrice d'Autriche, qui passa autrefois pour une des plus jolies femmes de son époque, fume chaque jour une trentaine de cigarettes, l'impératrice douairière de Russie se livre aussi à cet agréable passe-temps mais dans ses appartements seulement; Carmen Sylva, la reine poétesse de

Roumanie, la reine régente d'Espagne, la reine Amélie de Portugal et la reine Marguerite d'Italie sont également d'intrépides fumeuses.

Le péché mignon de ces souveraines a comme on le pense bien, été imité par leurs sujettes et, à l'heure actuelle, chaque grande dame d'Autriche, de Russie, de Roumanie, d'Espagne, de Portugal et d'Italie, grille autant de cigarettes qu'un hidalgo.

LES 502 TÊTES DE M. DEIBLER

La tête du condamné Harsch, que Deibler a tranchée la semaine dernière à Nancy, est la cinq cent deuxième tête qu'il ait coupée! M. Deibler détient à ce titre le record des exécuteurs.

Cette tête sera vraisemblablement sa dernière. Le bourreau de France aspire à la retraite. Il a aujourd'hui 73 ans et près de 40 années de « services. » Il entra dans la carrière en 1850 comme aide, et fut nommé exécuteur des hautes œuvres en 1863.

LES TRIBUNAUX AGRICOLES

MM. Michelin et Cluseret viennent de saisir la Chambre d'une proposition tendant à instituer, dans chaque chef-lieu de canton un tribunal d'agriculture — qui serait pour les paysans ce que les tribunaux de commerce sont pour les commerçants.

Mais les auteurs de la proposition ajoutent que « ces tribunaux seront gratuits, choisis par les paysans parmi leurs pairs, ayant les mêmes intérêts, parlant le même langage et vêtus comme eux! »

L'idée est au moins originale.

L'avare à son fils:

— Gustave as-tu fini de marcher tout le temps, tu uses tes souliers.

Gustave s'arrête et s'assoit.

Allons bon, voilà qu'il use sa culotte maintenant.

NOTICE GÉNÉALOGIQUE SUR LES SEIGNEURS d'AUNAY

(Suite)

Anselme fait mention d'Eudes d'Aunay, qui signa en 1132, une charte de Mathieu de Montmorency en faveur de l'abbé Gilduin de St-Victor de Paris (1).

Raoul d'Aunay, chevalier, qu'on fait fils du précédent, fut témoin (vers 1136) de la donation que Guillaume de Senlis, dit le Loup, seigneur de Chantilly et d'Ermenonville, fit à l'occasion de la fondation de l'abbaye de Chaalis, en faveur de laquelle il donna le terrain où fut établi ce monastère, avec l'aulnaie et une partie des bois du voisinage (2).

Raoul (Radulfus) avait un frère nommé Gautier (Walterius) d'Aunay, et tous deux fondèrent en 1140, le prieuré Saint-Jean-Baptiste de Mauregard, qu'ils donnèrent aux moines de Cluny, avec plusieurs biens, notamment un moulin appelé *molinellum*, établi près de Villepinte (3).

Gautier d'Aunay, comme seigneur suzerain du fief que possédait Oylard de Bazoches, à Villeneuve-sous-Dammartin, ratifia la donation qu'en fit ce dernier à l'abbaye de Chaalis (4).

Allard d'Aunay, dont il est fait mention dans les titres de l'abbaye de Lagny, fit à cette communauté quelques donations que Gaucher, seigneur de Montigny approuva en 1200 (5).

Guillaume d'Aunay, sénéchal de Dammartin, fils de Gautier d'Aunay, ayant tenté de contester, en 1184, la validité de la donation que son père avait faite aux religieux de Chaalis, de tous ses droits sur le fief de Bazoches, au territoire de Villeneuve-sous-Dammartin, revint de son erreur, lorsque l'évêque de Meaux lui eut présenté la charte de donation et il reconnut solennellement cette libéralité en présence de Maurice,

évêque de Paris (6).

Guillaume d'Aunay fut l'un des seigneurs qui prêtèrent serment pour Thibaut, comte de Champagne, lorsque celui-ci entra dans le parti du roi en 1198 (7).

Ce seigneur fut un des principaux bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Dammartin. Une charte de l'année 1205 constate la donation qu'il fit, du consentement de sa femme et de ses enfants, à cet établissement hospitalier, d'une rente perpétuelle d'un demi-muid de froment, à prendre chaque année en sa grange de Moussy. Cet acte de libéralité eut pour témoins: Rence (Rencia), mère de son épouse; Ansel, frère de cette dernière, et Gautier (Galterus), vicomte de Dammartin (8).

Une autre charte du mois de juin 1209, nous apprend que Gautier d'Aunay, vicomte de Dammartin, mû par un noble sentiment de piété, à la suite de la mort de Guillaume d'Aunay, son frère, et du consentement de son épouse, Clémence, donna en toute propriété, à l'Hôtel-Dieu de Dammartin, tous les biens qui avaient appartenu à Guillaume, avec certains privilèges sur les paroisses du Mesnil, Longperrier ou Mayencourt, et Dammartin (9). (A suivre). E. L.

1. *Hist. des gr. off.*; t. 8, p. 880.

2. Du Chesne. *Hist. des Boutelliers de Senlis*, p. 16.

3. — Toussaint du Plessis. *Hist. de l'égl. de Meaux*; t. 1, p. 145. et t. 2, p. 36, p. justif. LXII.

4. Lebeuf. *Hist. du diocèse de Paris*; t. 6, p. 247.

5. Gordière. Chaalis, *Bull. du comité archéol. de Senlis*; année 1882, p. 111.

6. *Bull. du com. arch. de Senlis*; année 1882, p. 116.

7. Toussaint du Plessis; *Hist. de l'égl. de Meaux*; t. 2, p. 96.

8. Anselme. *Hist. des gr. off.*; t. 8, p. 881.

9. Toussaint du Plessis. *Hist. de l'égl. de Meaux*; t. 2, p. 96.

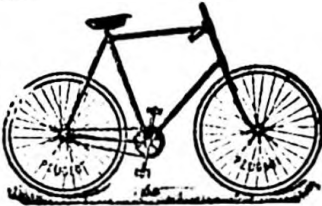
9. — p. 101.

Archives de l'hospice de Dammartin.

Achille OFFROY, à Dammartin

Le succès du Salon du Cycle a été pour la Grande marque Nationale PEUGEOT un triomphe écrasant. Par suite du nombre considérable de commandes enregistrées au Salon, la maison Peugeot prie Messieurs les Amateurs de bien vouloir remettre leur commande la plus tôt possible à seule fin de pouvoir en obtenir la livraison en temps voulu.

TANDEMS



BICYCLETTES

ET VOITURES PEUGEOT

Adresser toute commande ou demande de renseignements à M. Achille OFFROY, à Dammartin (Seine-et-Marne), Agent principal pour l'arrondissement de Meaux et de Senlis.

Modèle nouveau **ACATENE PEUGEOT**
à changement de vitesse sans descendre de machine.

« Le nouveau pneu Gallus 1897 ! »

Diverses bicyclettes à vendre d'occasion

CHARBONS, COKES, BRIQUETTES en Gros

Meubles de jardin et tondeuses
à gazon

Fauteuils roulants pour enfants
NICKELAGE EN TOUS GENRES
LIMES manufacture au Chambon, Loire

BONS A LOTS

Exposition de 1900

TIRAGE du 25 Février prochain

Lot de 500.000 francs

A Vendre chez M. Léonor Dupille,
au cours du jour, et du Crédit Foncier.

Librairie F. LEMARIE à Dammartin

Cartes de Visites
depuis 1 franc le cent

TIMBRES CAOUTCHOUC
depuis 0 fr. 20 la ligne

DÉPOT DE MATÉRIAUX

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb
bois de construction, charbons &
cokes

L. DESCHAMPS

Roule de Juilly,
en face la gare de Dammartin
S^t-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

PRIX-COURANT sans escompte 1890-97

Grosse Houille Charleroi	les 100 ks
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité	3.80
Gailletin français	
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité	3.50
Charbon de Forge (noiset)	3.50
Gaillerie de Mons	3.20
Tout-venant	2.80
Briquettes	2.70
Boulets de Charleroi	
pour chauffage économique	3 »
Coke de gaz n° 0	4.45
Coke grésillon de forge	0.95
Anthracite anglais	les 100 k.
(great mountain)	8 »

Marchandises prises au dépôt, transport en plus
suivant distance.

Pelles de terrassier, acier fondu, bout trompé

5'	6'	manches
1.10	1.30	0.90

Fourches à cailloux 9 dents	7.50
Fourches à crocs à fumier 4 dents	2.75
Fourches à bêcher 4 dents	3.80
Fourches à betteraves	1.90
Fourches à foin	1-65 1-80 2-10
— 2 dents	1.40 1.50 1.75
— 3 dents	1.90 2 » 2.20
Louchets, Rateaux, Binettes parisiennes	
Fourches à douilles, Poulies de puits.	

Lessiveuses en tôle forte galvanisé,
très solides
avec Tube, Injecteur et Ciéneaux mobiles
Contenances: 401. 551. 701. 901. 1301.
Prix: 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 23 fr.
Foyers: 12 fr. 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.
Prix total: 23 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 41 fr.

Les foyers sont tout en fonte, brûlant bois
et charbon de terre.

Seaux de ménage en tôle galvanisée 1 fr. 00
Seaux d'écurie " très-forts 3 fr. 25
Paniers de nez pour chevaux, 0 fr. 60 et 0 fr. 70
Grillage galvanisé, ronces et po-
teaux en fer

Directeur-Gérant: E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin

